


Nom du programme	Santé – Social	
Genre de programme	Programme d'activité préprofessionnelle	
Personnes admises	<ul style="list-style-type: none"> • Demandeur d'asile (RA/AP) • Personne à l'aide d'urgence présente en Suisse depuis plus que 3 ans • Réfugié statutaire 	
Nombre de places	12	
Intégration dans le programme possible	A chaque début de semestre pour les personnes en formation	
Pré-requis et profil demandés	<ul style="list-style-type: none"> • Niveau de français permettant une communication aisée (B1) • Motivé à entrer dans une démarche participative visant l'acquisition de connaissances des métiers de la santé et de l'action sociale • Disposé à participer à des cours de formation théorique, de français et de branches utiles à l'activité • Esprit d'ouverture, de collaboration, autonomie, aptitude à prendre des responsabilités, sens de l'initiative et disponibilité • Sens développé de l'éthique des valeurs sociales, respect des diversités culturelles, discrétion et confidentialité • L'accès direct à l'activité occupationnelle possible à chaque début de trimestre exige une formation ou une expérience professionnelle paramédicale ou sociale avérée 	
Descriptif de l'activité	<p>Les participants reçoivent une formation théorique et pratique dans le domaine de la santé et de l'accompagnement social. Une mise en pratique est effectuée lors d'interventions auprès d'un public fragilisé. Ils apportent un soutien et un accompagnement social, ainsi qu'une aide ménagère.</p> <p>Les objectifs sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'acquérir des compétences métiers spécifiques • de mettre en pratique les dites compétences • d'atteindre l'employabilité du participant dans le domaine paramédical et/ou dans l'accompagnement social <p>Les participants sont inscrits dans un semestre de formation durant lequel la part de formation théorique est privilégiée. Par la suite 1 à 2 trimestres sont réservés aux stages en lieux de soins et en activités d'occupation et confirmer la maîtrise des connaissances acquises.</p> <p>Les compétences acquises sont régulièrement évaluées. Les stages font l'objet d'une évaluation bi-partite sur le lieu de stage. Un examen atteste du niveau final des compétences atteint et un certificat remis en fin d'activité en précise les détails.</p> <p>Chaque participant suit en principe les cours de formation générale.</p>	
Lieu et horaire de l'activité	<ul style="list-style-type: none"> • Lausanne et dans le canton • La formation a lieu tous les jours du mardi au vendredi selon un horaire variable. Les interventions peuvent avoir lieu en semaine, le week-end et en soirée 	
Indemnisation	La participation au programme est indemnisée entre Fr. 75.00 à Fr. 300.00 mensuels. Le temps de déplacement est considéré comme temps d'occupation et les frais supplémentaires de transports sont pris en charge par l'EVAM.	